

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXII

BEAUCEVILLE—JUN 1914

No. 6

Notre-Dame de Québec

LE NECROLOGE DE LA CRYPTÉ

(SUITE)

N.B. — Monseigneur Têtu a bien voulu corriger le numéro 85 de ce *Nécrologe*, ce dont nous le remercions cordialement : (M. ***, dit-il, fait erreur quand il parle des chanoines Hazeur (*Recherches Hist.*, avril 1898). C'est Thierry-Hazeur qui a été curé de la Pointe-aux-Trembles et qui est mort à l'Hôpital-Général de Québec, le 1^{er} avril 1757. Son frère Pierre ne fut jamais curé de la Pointe-aux-Trembles mais de Champlain ; ensuite il fut délégué par le chapitre de Québec en France, et c'est là, à Paris, qu'il mourut à la fin de l'année 1771, à l'âge de 89 ans. (*Recherches Hist.*, août 1907 et décembre 1910)."

Avec bonheur nous recevons toutes autres corrections de ce genre.

124. 1703, 2 janvier, Charles Béquart de Fontville, Procureur du Roy en 1702, 25 ans. (Tanguay dit Grandville.)

125. 1703, 2 janvier, Marie Anne Levrard, dame Barthélemy-François Bourgonnière, sieur de Hauteville, secrétaire du Gouverneur (de Callières), 26 ans

126. 1703, 4 janvier, Marie-Anne Hazeur, dame Jean Sébille, bourgeois-marchand, 40 ans.

127. 1703, 4 janvier, Jeanne Babie, veuve de Paul de Lusignan, dame Claude Pauperet, marchand, 33 ans.

128. 1703, 8 janvier, François-Marie, fils de Pierre de Lalande-Gayon, marchand, 33 ans.

129. 1703, 16 janvier, Pierre-Jacques de Joybert, chevalier, seigneur de Marson et de Soulanges, enseigne de vaisseau et capitaine d'une compagnie franche de la marine, 26 ans.

130. 1703, 11 janvier, Alexandre Berthier, seigneur de Villemur, 28 ans.

131. 1703, 17 janvier, M. du Houssay, ou Philippe-Olivier Morel de La Durantaye, lieutenant d'une compagnie, 28 ans.

132. 1703, 20 janvier, Geneviève Nielle, dame Nicolas Volant, 33 ans.

133. 1703, 26 janvier, Nicolas Volant, marchand, 35 ans.

134. 1703, 12 février, Suzanne Dupuis, dame Jean Petit, trésorier de la marine, 23 ans.

135. 1703, 11 juillet, Jean Gobin, marchand, 58 ans.

136. 1703, 11 juillet, Gabrielle Bécasseau, femme du précédent, 65 ans.

137. 1705, 20 avril, Marguerite Couillard, fille de Guillaume, dame Nicolas Macard dit Champagne, 79 ans.

138. 1705, 26 juin, Catherine Proulx, veuve Sébille, 79 ans.

139. 1705, 2 juillet, Marie-Anne, fille de feu Sieur Dubosc (Dubocq) et de Gabrielle Mars, 15 ans.

140. 1705, 3 août, Jacques, sieur de Chasteillé, 16 ans. Etaient présents à sa sépulture MM. de Beauharnois et de Beauville, ses cousins-germains.

141. 1705, 9 octobre, Claire Ruelle d'Auteuil, marqui-

se, Antoine de Crisafy, 20 ans. (*Quoi qu'on en dise, c'est bien Crisafy et non CRISASI qu'il faut continuer d'écrire*).

142. 1706, 8 janvier, Jean Sébille, marchand, 50 ans.

143. 1706, 11 mai, Geneviève Després, dame Couillard de L'E-spinay, 72 ans.

144, 1706, 25 mars, Jean Mouchère dit Desmoulins, teneur, 46 ans.

145. 1706, 21 juin, MARIE-BARBE DE LA RUE, sœur de la Congrégation, dite de l'Enfant-Jésus (dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié) ; 24 ans.

146. 1706, 7 novembre, Marie Sevestre, dame Louis de Niort, sieur de la Noraye, 33 ans.

147. 1707, 20 juin, Lucien Bouteville, marchand, 73 ans.

148. 1707, 16 septembre, Marie-Thérèse Gaudais, dame Nicolas Dupont, sieur de Neuville, Conseiller au Conseil Souverain, 73 ans.

149. 1708, 2 mai, Hector, fils du marquis de Vaudreuil, gouverneur, 9 ans.

150. 1708, 5 mai, Pierre Béquart de Grandville, capitaine d'une compagnie des troupes du détachement de la Marine, 69 ans.

151. 1708, 9 mai, sépulture de MONSIEUR DE LAVAL, "inhumé devant le grand autel de cette église cathédrale".—Transférés au Séminaire en 1877, les restes du saint Evêque furent inhumés en 1878 dans la chapelle de cette maison. [Le procès-verbal de l'exhumation est aux ARCHIVES DE NOTRE-DAME, carton 3, no 28).

152. 1708, 30 juin. François Hazeur, marchand, 70 ans.

153. 1708. 6 décembre, Marie-Anne, fille de Martin de Lino, conseiller au Conseil Supérieur, 3½ ans.

1534. 1709, 4 juin, MESSIRE LOUIS PETIT, prêtre, 80

ans.—D'abord capitaine au régiment de Carignan-Salières, il quitta le métier des armes et vint en Canada où il fut ordonné prêtre le 21 décembre 1679. Le 5 septembre 1676, il reçut ses lettres de vicaire-général pour Port-Royal, Acadie. Fait prisonnier par les Anglais et emmené à Boston, il y demeura en captivité jusqu'en 1691 (Tanguay, RÉPERTOIRE DU CLERGÉ).

155. 1709, 4 juin, René-Louis Chartier de Lotbinière, premier conseiller du Conseil Supérieur, lieutenant civil et criminel, 67 ans.

156. 1709, 20 septembre, le Sieur Denis Roberge, 80 ans.

157. 1709, 7 octobre, FRANÇOISE DANDONNEAU, sœur de la Congrégation, dite Sainte-Apolline, 35 ans (Sœur de Louis, seigneur de l'île Dupas)

158. 1710, 4 janvier, MESSIRE PIERRE VOLANT, prêtre, 56 ans (chapelle Sainte-Anne).—Frère de Claude, qui ouvrit les registres de la côte de Lauzon, en 1679.

159. 1710, 9 mai, sieur Dominique Bergeron, marchand.

160. 1710, 22 septembre, Jessé Le Duc, Procureur-Général du Roy, 53 ans

161. 1711, 10 mars, MICHEL DE VAUX DES CORMIERS, prêtre, curé de Lorette, 29 ans.—Il avait été curé de Saint-Augustin en 1710.

162. 1711, 16 avril, PIERRE POCQUET, chanoine, curé de Notre-Dame : "homme studieux, humble, dévot, docile, reconnaissant et prêt à tout ;" 44 ans.

163. 1711, 29 avril, MICHEL-BALTHASAR BOUTEVILLE, prêtre du Séminaire, 39 ans.

164. 1711, 30 avril, MESSIRE JEAN-BAPTISTE GUICHARD, prêtre du Séminaire, 28 ans.

165. 1711, 18 juin, Marie-Anne Gaultier de Compor-

té, dame Charles du Tisé, officier dans les troupes du détachement de la Marine, 30 ans.

166. 1711, 19 juin, MESSIRE CHARLES-AMADOR MARTIN, curé de Notre-Dame de Sainte-Foy, 63 ans.—Fils d'Abraham Martin et de Marguerite Langlois; deuxième prêtre canadien.

167. 1711, 6 septembre, Jean Baptiste Brousse — Possédait plusieurs navires : le "Saint-Pierre", le "Saint-Joseph", etc.

168. 1711, 15 novembre, MESSIRE GÉRARD SOBRIER, aumônier du vaisseau "le Héros".

169. 1712, 19 février, MESSIRE MICHEL BUISSON DE SAINT-COSME, curé de Sainte-Foy et de Saint-Augustin, 31 ans.—Il avait été missionnaire chez les Natchez.

170. 1713, 15 mars, MESSIRE JEAN-FRANÇOIS BUISSON DE SAINT-COSME, prêtre-chanoine, 51 ans.

171. 1713, 23 janvier, Charles Leviat, secrétaire de l'intendant Bégon.

172. 1713, 27 février, Charlotte de Clérambault, dame Lucien Bouteville, marchand, 76 ans.

173. 1713, 21 décembre, Paul Dupuis, officier au régiment de Carignan, lieutenant-particulier faisant les fonctions de lieutenant-général de la prévôté. (Cet acte se trouve sur une feuille ajoutée au registre, à la fin).

174. 1714, 7 juillet, Jacques Jamin, écrivain du Roy et secrétaire de M. l'Intendant.

175. 1714, 14 juillet, François de Celles, lieutenant dans les troupes de Sa Majesté, 50 ans.

176. 1714, 13 septembre, un enfant de M. l'Intendant, 1 jour.

177. 1714, 25 septembre, Elisabeth Denis de Saint-Simon, dame Matthieu-Benoît Collet, Procureur-général du Roy au Conseil Supérieur de la Nouvelle-France.

178. 1714, 16 octobre, François de La Forest, capitaine dans les troupes de la Marine, commandant pour le Roy du Fort Pontchartrain au Détroit, 65 ans.

179. 1714, 31 octobre, Georges Régnard Duplessis, seigneur de Moramont et de Lauzon, trésorier de la Marine dans toute la Nouvelle-France ; 55 ans (cf. J.-E. Roy, LA SEIGNEURIE DE LAUZON, t. II, pages 1-21, 54 et suiv.).

180. 1715, 11 février, Jacques Baron, élève de Rhétorique au Séminaire, 22 ans.

181. 1715, 13 février, Pierre Maufait, 60 ans.

182. 1715, 21 février, Charles-Gaspard Piot de l'Angloiserie, capitaine, chevalier de Saint-Louis, lieutenant du Roy au gouvernement de Québec ; 60 ans.

183. 1715, 22 février, Jean-Baptiste Brossard, ci-devant bedeau, inhumé "sous le clocher" ; 64 ans.

184. 1715, 9 mars, Jean-Baptiste Charray (Charest), marchand, 30 ans. (Pour ce Charest, Dufy-Charest ou Charest-Dufils, cf. J.-E. Roy, SEIGNEURIE DE LAUZON, tout le tome II).

184. 1715, 15 mars, Michelle-Gabrielle Pinet, dame du Buisson, capitaine des troupes, 35 ans.

186. 1715, 15 mars, un enfant de Michel Bégon, intendant, 1 an, 2 mois.

187. 1715, 20 mars, MESSIRE JEAN PINGUET, prêtre du Séminaire, chanoine, 60 ans (dans le choeur). — De 1686 à 1689 il desservit Saint-Joseph en la côte de Lauzon.

187. 1715, 6 juillet, Marie Nepveu, dame Guillaume Gaillard, conseiller du Conseil Supérieur, seigneur de l'Île et Comté de Saint-Laurent, 45 ans.

189. 1715, 22 juillet, MESSIRE HONORÉ MARCHAND, acolyte, fils de Jean et de Marie Hayot, 23 ans.

190. 1716, 26 avril, Nicolas Dupont, seigneur de Neuville, doyen des Conseillers du Conseil de Québec, 84 ans.

191. 1716, 22 mai, Jean Soumande, marchand de Montréal, 50 ans.
192. 1716, 4 juin, Marie-Louise Guion, dame Jean Crespin, 23 ans.
193. 1716, 15 juin, Louis Chambalon, notaire royal et médecin, 53 ans.
194. 1716, 3 novembre, Claude Chasle, 39 ans.
195. 1717, 5 février, Pierre Gauvereau, maître-armurier du Roy, 40 ans.
196. 1717, 15 février, MESSIRE CLAUDE DE LAVOYE, prêtre, 68 ans.
197. 1717, 26 février, le sieur Robert Drouard, 45 ans.
198. 1717, 28 mars, GÉNEVIÈVE SAYWARD, sœur de la Congrégation, dite Soeur des Anges.
199. 1717, 3 mai, Marie-Renée Chorel de Saint-Romain, dame Jacques de Noray, sieur du Mesny ou Dumesnil, major des troupes, lieutenant des vaisseaux du Roy, 45 ans.
200. 1717, 10 juin, Marie-Madeleine de La Citière, dame des Rosiers, 18 ans.
201. 1717, 18 juin, Louise Arnault, dame Alexandre Rivet du Souchet, 27 ans.
202. 1717, 18 juillet, Cécile Cauchois, dame Etienne Tibierge, 31 ans.
203. 1717, 11 août, Marie-Anne Le Picard, dame Jacques Barbel, notaire royal, secrétaire de l'intendant Bégon, 58 ans.
204. 1717, 19 septembre, Pierre Houfflard, marchand, 27 ans.
205. 1717, 18 décembre, Renée-Jeanne Gourdeau, dame Charles Macard, conseiller, 60 ans.
206. 1718, 29 juillet, Louis Béquart de Grandville, capitaine d'une compagnie des troupes, 35 ans.

207. 1718, 21 octobre, Charles de Monseignat, conseiller et secrétaire du Roy, greffier en chef du Conseil et contrôleur de la Marine, 67 ans.

208. 1718, 24 octobre, Françoise Jaché, seconde femme de René-Louis Chartier, sieur de Lotbinière, lieutenant-général de la Prévôté, 69 ans.

209. 1719, 9 février, Marie-Catherine Le Picard, dame Etienne Véron de GrandMesnil, marchand, 28 ans.

210. 1719, 19 mars, Angélique Cartier, dame Pierre Normandin, marchand, 40 ans.

211. 1719, 30 mars, Marie-Louise, enfant de Jean Crespin, conseiller et colonel de toute la milice, 3 ans.

212. 1719, 13 avril, Thérèse DuRoy, dame Etienne Charest, 23 ans.

213. 1719, 15 avril, Claude de Bermen de La Martinière, premier conseiller au Conseil Supérieur, lieutenant-général et civil, 83 ans (cf. J.-E. Roy, *Claude de Bermen, sieur de la Martinière.*)

214. 1719, 1er mai, Marguerite Caron, dame Jean Maillou, architecte du Roy, 33 ans.

215. 1719, 26 mai, Marie-Anne, fille de Gabriel Lambert, 18 ans.

216. 1719, 24 juillet, Marie-Catherine Bissot, dame Jacques Gourdeau, seigneur de Beaulieu et de La Grosardière, 61 ans.

217. 1719, 12 septembre, Jean Coutard, chirurgien, 50 ans.

218. 1719, 15 septembre, Françoise Duquet, dame Olivier Morel de La Durantaye, sieur du Houssay, conseiller au Conseil Supérieur, 75 ans.

219. 1719, 15 octobre, Pierre-Eustache DesGuerrois DesRosiers.

220. 1719, 19 novembre, Ambroise Renoyer, mar-

chand, 45 ans.

221. 1720, 25 février, Jean Petit, trésorier de la Marine et conseiller au Conseil Supérieur, 57 ans.

222. 1720, 12 mai, Françoise Cailleteau, dame Pierre Rey-Gaillard, commissaire des Artileries, 51 ans.

223. 1720, 16 juillet, Marie-Catherine Plassant, dame Jean Liquart, marchand, 22 ans.

224. 1720, 22 juillet, Marie-Madeleine Morin, dame Gilles Rageot, greffier de la Prévôté et notaire royal ; 64 ans.

225. 1720, 19 août, Périnne Pagnoux, dame Jean Minet, 90 ans.

226. 1720, 12 janvier, Philippe Nepveu, tailleur, 86 ans.

227. 1720, 5 janvier, Jean-François Martin de Lino, conseiller du Roy et son Procureur en la Prévôté et Amiralité de Québec, 35 ans.

228. 1720, 5 février, René Frérot, sieur de La Chesnaye, lieutenant des troupes, 46 ans.

229. 1720, 9 février, Pierre Rivet Cavelier, greffier en chef du Conseil Supérieur et contrôleur des fermes du Domaine du Roy, 38 ans.

230. 1720, 25 avril, MESSIRE LOUIS ANGO DES MAIZERETS, grand-chantre de la cathédrale et supérieur du Séminaire, 85 ans. Inhumé dans le choeur.

231. 1721, 8 septembre, MESSIRE ALEXANDRE DENIS DE SAINT-SIMON, missionnaire de Saint-Jean, I.O., 25 ans, 4 mois.

232. 1721, 13 septembre, Françoise Denis, dame Michel Le Neuf, sieur de La Vallière et de Beaubassin, 77 ans.

233. 1722, 17 janvier, Françoise Le Maître La Morille, dame Charles Guillimin, marchand et conseiller, 34 ans.

234. 1722, 23 janvier, Marie-Anne Allemand, dame

Jean-Baptiste Charest, 36 ans.

235. 1722, 5 mars, Charles Perthuis, marchand, 58 ans.

236. 1722, 12 mars, Jeanne-Catherine, fille de Pierre André, sieur de Leigne, dame Nicolas Lanouiller, trésorier de la Marine, 32 ans.

237. 1722, 28 mars, Guillaume Pagé (Quercy au *Nécrologe*), marchand, 63 ans

238. 1722, 19 août, Nicolas Pinaut, marchand, ancien marguillier.

239. 1722, 11 novembre, Marie-Thérèse, fille de Pierre Allemand, 33 ans.

240. 1722, 12 novembre, Claude Laguerre de Morville, lieutenant d'une compagnie de la Marine et sous-ingénieur du Roy.

241. 1723, 25 avril, Marie-Françoise d'Avesnes de DesMeloises, femme de M. Eustache Chartier, sieur de Lotbinière, conseiller au Conseil Supérieur, 28 ans.

242. 1723, 18 juillet, MESSIRE JOSEPH SERÉ DE LA COLOMBIÈRE, chanoine, grand'chantre, conseiller-clerc, supérieur des Religieuses Hospitalières, 72 ans. Inhumé dans le chœur. (D'après Mgr Tanguay).

243. 1723, 15 août, Angélique Pagé, dame François Daine, greffier en chef du Conseil Supérieur.

244. 1723, 24 novembre, MESSIRE PIERRE AIMARD, diacre.

245. 1723, Pierre DuRoy, médecin, 73 ans.

246. 1724, 16 février, Charlotte-Agathe, fille de Charles Perthuis, marchand, 18 ans.

247. 1724, 23 février, Geneviève Macard, dame Charles-Henri d'Alogny, marquis de La Grois, major des troupes, 75 ans.

248. 1724, 25 mars, MESSIRE JACQUES BIZART, prêtre,

36 ans. Il était fils de Jacques Bizart, Major de Montréal, et de Jeanne-Cécile Closse, fille du fameux Lambert.

249. 1724, 13 avril, MESSIRE THOMAS THIBOULT, official du chapitre et curé de Notre-Dame.

250. 1724, 27 juin, Messire CLAUDE DENIS, diacre, 67 ans.

251. 1724, 13 juillet, MESSIRE JEAN-BERNARD REQUELEINE, prêtre, 64 ans.

252. 1724, 2 août, Claude de Ramezay, chevalier, seigneur de la Gesse-Montigny et Bois-Fleurant, gouverneur des Trois-Rivières et de Montréal, colonel des troupes ; 64 ans.

253. 1724, 17 août, Guillaume Gaillard de Saint-Laurent, conseiller au Conseil Supérieur, 23 ans.

254. 1724, 12 septembre, Pierre Hémard, marchand.

255. 1725, 24 mai, François-Louis, fils de l'intendant Bégon. 15 mois.

256. 1725, 24 juin, Marie-Louise, fille de Charles Perthuis, marchand, 20 ans.

257. 1725, 3 novembre, Pierre Rivet Cavalier (le *Nécrologe* porte du Souchet), "inhumé proche le grand clocher" ; 72 ans.

258. 1725, 17 novembre, Charles de Blé, 42 ans.

259. 1725, 7 décembre, Pierrette Duplessis-Faber, dame de Saint-Michel, lieutenant des troupes, 35 ans.

260. 1726, 22 février, Louis Prat, marchand-bourgeois et capitaine du port, 64 ans.

261. 1726, 25 février, Messire CHARLES DE LA BOUTELLERIE, prêtre-chanoine, 52 ans ("Vers le milieu du choeur, place des chantres").

262. 1726, 7 mars, Elisabeth Marchand, dame Nicolas-Gabriel Aubin dit Delisle.

263. 1726, 12 mars, Bernardine LeBé (LeBer ?) dame Fouchet, écrivain du Roy, 17 ans.

264. 1726, 1er avril, MESSIRE JEAN-BAPTISTE GAU-
TIER DE VARENNES, grand archi-diacre et Grand-Vicaire du
diocèse, 48 ans. ("Proche le sanctuaire, vers la fenètre du
côté du Séminaire").

265. 1726, 19 avril, Jean-Hyacinthe, fils de M. Petit,
trésorier, 11 ans.

266. 1726, 31 octobre, Marie-Ursule Guérault, dame
de La Richardière, 56 ans ("Proche le grand clocher").

267. 1727, 1er mars, Brigitte Brisson, dame Alexan-
dre Rivet du Souchet, capitaine des gardes de la ferme du
Roy.

268. 1727, 7 mars, Matthieu-Benoît Collet, avocat au
Parlement de Paris, Procureur-général du Roy au Conseil
Supérieur de la Nouvelle-France (depuis 1712)

269. 1727, 20 juin, Claudine Fredin, dame Pierre An-
dré, seigneur de Leigne, secrétaire de l'intendant Bochart,
lieutenant-général civil et criminel de Québec.

270. 1727, 25 juin, Jeanne-Marguerite DuRoy, dame
Louis Gosselin, marchand, 34 ans.

271. 1727, 6 juillet, Catherine de Mosny, seconde fem-
me de Jean Liquart, marchand, 21 ans.

272. 1728, 12 mai, Catherine-Françoise, fille de Fran-
çois Foucault, garde-magasin et conseiller, 8 ans.

273. 1728, 20 juin, Anne Aubert, dame Gervais Bau-
doin, médecin (fille de Claude, notaire-royal), 72 ans.

274. 1728, 21 juillet, MESSIRE HENRI DE BERNIERES,
premier curé de Québec, décédé le 5 décembre 1700.
Translation de ses restes du Séminaire à la Cathédrale.
(M. l'abbé Auguste Gosselin lui a consacré tout un volume
de ses oeuvres).

275. 1728, 25 septembre, Jean de L'Estage, écrivain
au Bureau de Québec, 60 ans.

276. 1728, 9 novembre, Jean-Baptiste Saint-Ange,

sieur de Charly, marchand-bourgeois de Montréal et colonel des milices, 60 ans.

277. 1728, 4 décembre, François de Clairambault d'Aigremont, "commissaire-ordonnateur de la Marine en toute la Nouvelle-France", 75 ans.

278. 1728, 13 décembre, Michelle Mars, dame Joseph Riverin, marchand-banquier, 63 ans.

279. 1729, 6 juin, Jean Gatin, bourgeois.

280. 1729, Joseph-Laurent Simiot, marchand, 36 ans.

281. 1729, 13 novembre, Guillaume Guillard, conseiller et seigneur de l'île et comté de Saint-Laurent, 60 ans.

282. 1729, 4 décembre, Louise Broust, dame Charles-Denis Perthuis, 25 ans.

283. 1730, 25 avril, Françoise-Gabrielle Foucalt, dame Louis Courval, Procureur du Roy en la ville de Trois-Rivières, 32 ans.

284. 1730, 21 mai, MARIE-JOSEPH DUTAUT, soeur de la Congrégation, dite Soeur de la Trinité, environ 35 ans.

285. 1730, 12 juin, Marie Noland, dame Louis de La Porte, sieur de Louvigny, gouverneur des Trois-Rivières, aide-major des troupes du Roy, chevalier de Saint-Louis, 60 ans.

286. 1730, 26 décembre, Marguerite Poulain, dame François Le Maistre La Morille, 72 ans.

(Suite à la prochaine livraison)

LA PREMIERE MESSE AU CANADA

Connaissant les idées et pratiques des Bretons au XVII^e siècle, on doit croire que les Malouins ne firent point leurs voyages de découverte au Canada sans amener des prêtres avec eux. Cela est suffisant pour nous former une opinion et je m'y attacherais pour cette seule raison si je n'avais pas mieux.

En réalité, il ne s'agit ni de croire ni de s'arrêter à une opinion ; il s'agit plutôt de savoir.

Inutile de penser, de se creuser la tête et de faire des suppositions, les faits ayant été relatés par leur auteur même, il faut s'en tenir à son récit.

La liste des équipages de Cartier montre : "Dom Guillaume le Breton et Dom Antoine". Aux observateurs qui disent :

Dom peut être l'abréviation de Dominique ou de Dominus. Ce Dominus est l'équivalent de notre Monsieur.

Très bien, comme supposition. Vous verrez plus loin que c'étaient des prêtres—et évidemment ils appartenaient à un ordre monastique, sans quoi le mot Dom ne s'explique guère.

Deuxième voyage, 1535, dans le golfe, le 10 juin, à l'endroit appelé Brest ou Vieux-Fort, côte du Labrador, Cartier approche de la terre ferme. Voici son texte :

"Le jour de saint Barnabé (11 juin) après ouïr la messe, nous tirâmes outre", c'est-à-dire continuant sa route

Le dimanche suivant, il marque : "fimes dire la messe". S'il a fait dire la messe c'est qu'il y avait quelqu'un de propre à cette fonction. Pourquoi supposer que ce fut une simple lecture spirituelle faite par le capitaine ? "J'ai fait dire la messe". Il n'y a pas deux sens à ces paroles.

Le 6 juillet, il note qu'il a entendu la messe ; non pas qu'il ait fait des prières lui-même. C'est la messe

Le 7 septembre, à l'île aux Coudres, "jour de Notre-Dame, après avoir ouï la messe", il continue son voyage. C'est encore la messe

A Gaspé, en 1534, et à l'embouchure du Saint-Maurice, en 1535, Cartier nous parle des croix qu'il y plante en passant, à l'île aux Coudres il ne fait aucune mention de la sorte, cependant on a bâti une légende sur une prétendue croix de Cartier qui s'y serait montrée du

rant plus de deux siècles ! Qui dit légende dit conte en l'air, règle très générale. La légende est le chien-dent de l'Histoire

A Québec, au mois d'août 1535, Cartier se préparait à aller visiter Hochelaga, mais ses interprètes, Taiguragny et Domagaya, deux fils d'un chef de Gaspé, qu'il avait amenés en France avec lui, craignaient les gens d'Hochelaga et refusaient de prendre part au voyage en question. Ils s'écriaient avec effroi : Jésus, Jésus ! Enfin Taignuragny interpella Cartier lui demandant "s'il avait parlé (prié) à Jésus et il (Cartier) répon lit que ses prêtres y avaient parlé"

Est-ce assez clair ?

Jusqu'ici, Cartier entend la messe sans le dire, ou il ordonne la messe et y assiste, puis il parle des prêtres qui sont avec lui. C'est de plus en plus la messe.

En décembre le scorbut exerçait ses ravages parmi les marins. On fit une procession religieuse et ensuite Cartier "ordonna que le dimanche suivant l'on dirait la messe au dit lieu" c'est-à-dire l'endroit où la procession avait contremarché. Le dimanche eut lieu cette messe et alors Cartier fit vœu d'un pèlerinage à Notre-Dame de Roquemado.

Va-t-on croire que le mot "messe" n'avait pas pour les Malouins la même signification qu'il a pour nous ?

Faut-il penser que, à défaut de prêtres, Cartier lisait ou récitait les prières et croyait bonnement que c'était la messe ? Un protestant ne s'y tromperait pas.

Quand le capitaine Cartier dit qu'il a entendu la messe, peut-on s'imaginer qu'il s'était entendu parler ?

S'il ordonne de célébrer la messe, concevez-vous qu'il s'adressait cet ordre à lui-même ?

Lorsqu'il écrit : "Je fis dire la messe", vous figurez-vous que c'était commander à quelqu'un de l'équipage de chanter des hymnes ou de lire l'évangile selon saint Jean ?

Et quand Taiguragny lui demande s'il a imploré le ciel par la prière, Cartier répond que les prêtres ont prié à sa place.

Voilà donc les faits. Quiconque sait lire peut les comprendre.

La grande affaire est d'étudier les textes historiques.

La petite affaire consiste à suivre les opinions de Monsieur un tel ou un tel. Éclairons-nous d'abord, nous penserons ensuite.

Lecteur, notez bien que j'écris Cartier tout court, afin d'échapper aux typographes ou typogrieffes, qui fourrent continuellement leur infernal trait d'union entre Jacques et Cartier.

BENJAMIN SULTE

Lambert Closse et son pays d'origine

Dans le premier volume de son dictionnaire, Mgr Tanguay nous informe que Raphaël-Lambert Closse était fils de Jean Closse et de Cécile De la fosse, de Saint-Denis de Mogres, évêché de Tours. L'abbé Faillon, d'ordinaire plus exact, rapporte qu'il était né au diocèse de Trèves, dans la paroisse de Saint-Denis de Mourgues.

Comme les deux diocèses mentionnés sont fort éloignés l'un de l'autre, j'ai essayé de démêler qui avait raison.

En relisant l'acte de mariage du vaillant Closse, où Tanguay a certainement cueilli son renseignement on aperçoit aussitôt qu'il a fait erreur quant au diocèse. En effet, l'officiant a écrit : "parochiae St-Dyonisii de mogres, diocesis Treuirensis" et comme le mot est mal calligraphié notre généalogiste a lu TURNIENSIS.

Mais alors, où l'abbé Faillon a-t-il pris Saint-Denis de Mourgues ? A n'en pas douter, c'est dans le contrat de mariage dressé par Jean de Saint-Père, car Faillon puisait volontiers dans les actes notariés, malheureusement, on ne peut vérifier, puisque ce contrat est disparu du palais de justice de Montréal depuis une vingtaine d'années et qu'il est maintenant en la possession d'une société historique de Chicago, d'après ce que m'apprend l'archiviste du Dominion, M. Doughty.

Dirigeons nos recherches d'un autre côté. Si l'on consulte le Dictionnaire des Communes de France, ou encore, le Bottin des départements, on constate qu'il n'y a qu'un endroit dont le nom ressemble à ceux employés par nos deux historiens, c'est Mogues, département des Ardennes, canton de Carignan.

Mogues est à 10 kilomètres de Carignan et à 29 kilomètres de Sedan, puis, fait à noter, sa fête patronale est Saint-Denis.

La carte ecclésiastique de la France avant 1789 que l'on trouve dans l'Atlas général de géographie, etc., par L. Dussieux, indique fort bien que l'archidiocèse de Trèves s'étendait alors à l'ouest jusqu'à la Meuse et comprenait conséquemment, Sedan, Carignan et Saint-De-

nis de Mogues. Ceci trouvé, il restait à communiquer avec M. le maire de Mogues et voici la réponse qu'il nous fit adresser :

“En réponse à votre honorée du 2 février, j'ai l'honneur de vous transmettre les renseignements suivants que j'ai pu recueillir.

I. La commune de Mogues a bien pour patron saint Denis. Sa fondation doit être antérieure au commencement du XVII^e siècle, et elle faisait bien partie du diocèse de Trèves.

II. Quant à Lambert Closse marié (à Montréal) en 1957 et dont la date de naissance remonterait approximativement à 1630, je n'en retrouve pas de traces, les registres en notre possession ne remontant pas jusqu'à cette date.

Par contre j'y trouve :

A Naissance et baptême de Alizon Close le 23 janvier 1689 fille de Jean Close et de Françoise Chenot

B—Naissance et baptême de Jacques Clause le 11 février 1694, fils de Jean Close et de Françoise Chenot.

C—Naissance et baptême de Jean La fosse, fils de Jean Lafosse et de Françoise Simon, le 6 mai 1693.

Il apparaît donc que Lambert Close ou Clause peut être natif de Mogues et qu'il serait un frère (ou un oncle) de Jean Close dont la naissance des enfants est relatée ci-dessus. Peut-être les registres donnent-ils d'autres renseignements, mais leur mauvais état, le désordre des feuillets, rendent les recherches trop longues et trop difficiles pour qu'il me soit possible de les étudier en entier.

Veuillez agréer mes salutations empressées,

Pour le maire

Le Secrétaire de la mairie, Guillaume

Instituteur à Mogues par Carignan

(Ardennes).

Ajoutons que les Ardennes touchent au Luxembourg et à la Flandre, ce qui permet de croire que notre Closse, par ses parents ou ses ancêtres, était d'origine flamande ou wallonne ainsi que son nom l'indique d'ailleurs, puisque Closse ou Clause dérive de KLAASS (Nicolas).

Il n'aurait d'ailleurs pas été le seul originaire des pays du nord de la France, car M. Closse avait un domestique flamand (1) et, à la mê-

(1) D'après de Cressy et Fallon, II, 514.

me époque, vécurent à Montréal : "Pitre" (Peter ?) hollandais ; Rocs ou Rhouault dont le nom est danois et hollandais ; Robert Nuemens, flamand et Wilem (Guillaume) Holier également flamand (1).

De nos jours, il y a des Clause, Claus et Clos en Belgique et en France.

Coïncidence singulière, dans l'armée anglaise, en garnison à Montréal, au 18ème siècle, se trouvait un William Claus, lieutenant, qui épouse en 1791, une demoiselle Jordan.

Il y avait aussi un Anglais appelé Basset (Thomas) tout comme le notaire français contemporain de Closse : (Benigne) Basset.

Cette similitude de noms au début de deux régimes différents est assez remarquable.

En résumé, il semble qu'on ne saurait douter que le pays d'origine de notre Lambert Closse est bien Saint-Denis de Mogues, ou Mogues tout court, comme l'on dit aujourd'hui.

E. Z. MASSICOTTE

LES PROCHAINS MONUMENTS

Les citoyens des cantons de l'Est viennent de décider d'élever un monument à feu l'honorable John-Henry Pope, en reconnaissance de tout ce qu'il a fait pour cette région du pays.

L'honorable John-Henry Pope fut député de Compton de 1857 à 1889, soit pendant une période de trente-deux années. Il fut ministre de l'Agriculture du Canada de 1871 à 1873, puis de 1878 à 1885. Il fut ensuite ministre des chemins de fer et canaux du Canada de 1885 au 1er avril 1889, date de sa mort.

L'honorable M. Pope fut un ami de notre race.

.

L'année 1915 va nous rappeler un des évènements les plus importants de notre histoire : l'établissement de la foi catholique au Canada, en 1615, par l'arrivée de nos premiers missionnaires, les Récollets.

Il est question d'élever un monument sur le Rond-de-Chaine, à Québec, site de l'ancien couvent des Récollets pour commémorer ce troisième centenaire.

[1] Voir sur ces individus notre liste des Premiers colons de Montréal dans les Mémoires de la Société Royale, 1913.

LES SERMENTS D'ALLEGÉANCE EN 1763

L'honorable M. Thomas Chapais a publié dans la NOUVELLE-FRANCE de avril 1914 une étude conclusive au sujet des serments que nos pères furent appelés à prêter après la remise du Canada à l'Angleterre, en 1763, au moment où la souveraineté de notre pays passait de la couronne française à la couronne anglaise.

M. Chapais termine ainsi son étude :

“De tout ce qui précède il ressort que les Canadiens ne furent pas appelés, après 1763, à prêter les serments du TEST et de suprématie. Mais en vertu des lois anglaises alors en vigueur, ces serments étaient obligatoires pour quiconque voulait remplir une fonction civile ou militaire sous la Couronne. Voilà pourquoi aucun Canadien ne put être nommé conseiller, magistrat, fonctionnaire public, de 1763 à 1774. Ce fut l'Acte de Québec qui fit disparaître cette incapacité odieuse, en substituant une formule acceptable à celles que nos pères ne pouvaient souscrire. Voici quel en était le texte : “Je jure et je promets sincèrement que je serai fidèle et porterai une vraie allégeance à Sa Majesté le roi Georges, et que je le défendrai de tout mon pouvoir contre toute conspiration traîtresse et toute tentative quelconque qui pourrait être faite contre sa personne, sa couronne et sa dignité ; et que je ferai tous mes efforts pour découvrir et révéler à Sa Majesté, ses héritiers et successeurs, toutes les trahisons, et les conspirations traîtresses, et les tentatives contre lui ou aucun d'eux, que je connaîtrai ; et je jure tout cela sans aucune équivoque, évasion mentale, ni réserve secrète, et en renonçant à tout pardon ou dispense de quelque pouvoir ou personne quelconques. Ainsi que Dieu me soit en aide. “C'est presque textuellement le serment prêté par Mgr Briand.

“Cette nouvelle formule ouvrait à nos compatriotes les fonctions civiles, politiques et militaires.

“En résumé, voici ce que nous apprend l'étude du droit public et statuaire de la Grande-Bretagne, en vigueur au moment de la session du Canada. Les serments que devaient prêter les membres du Parlement, les officiers civils et militaires, etc, étaient les serments du TEST, d'allégeance, de suprématie, et d'abjuration. De 1763 à 1774 les fonctions publiques furent fermées à nos pères par l'obligation préalable de souscrire les serments du TEST et de suprématie. L'Acte de Québec fit disparaître cette obligation et substitua aux textes inadmissibles une formule acceptable par tous les catholiques”.

CHARLES LEMOYNE ET MEDARD CHOUART

Il est possible qu'il soit intéressant pour quelques chercheurs de savoir qu'à un moment donné, une communauté d'intérêt a réuni le fondateur de la brave famille des LeMoynes de Longueuil et l'aventureux Médard Chouart des Groseillers.

Ce fait est consigné dans l'étude du notaire Bénigne Basset, à Montréal.

Par suite de quelles circonstances ces deux hommes aux destinées si dissemblables furent-ils amenés à marcher de pair à compagnon ?

En 1658, Chouart des Groseillers passait à Montréal, en route pour les pays inexplorés de l'Ouest.

Son but évident était de faire la traite et afin de réaliser son projet il se risquait dans une expédition exceptionnellement périlleuse.

Après un séjour de deux ans dans la région qui s'étend entre le lac Supérieur et le lac Michigan, Chouart revenait au printemps de 1660, dans le cœur de la Nouvelle-France habitée avec un des plus riches convois de pelleteries qui se soient vus à cette époque : on a estimé sa valeur à 200,000 livres !

Sans capital suffisant et voulant s'assurer une meilleure part de bénéfices, sans doute, rendu à Montréal, maître Chouart faisait dresser, le 22 juillet 1660, un acte de société avec Charles LeMoynes. La principale clause de ce contrat curieux est comme suit :

“lesquels se sont volontairement associés...pour tout généralement “le castor gras et veule qu'ils traitront aux Sauvages Nez percés et “autres de présent en ces lieux tant sur le fleuve Saint-Laurent qu'aux “Trois-Rivières et à Québec, pour...la traite étant finie, partager chacun par moitié après avoir préalablement payé les marchandises qui “auront par eux été achetées...”

La société fit-elle florès et les associés furent-ils satisfaits ? Les documents ne le disent pas.

E. Z. MASSICOTTE

Biographies canadiennes

Auguste Achintre.--- Achintre naquit en 1834, à Besançon, capitale de la Franche-Comté. Son père était pharmacien de rière classe dans cette ville. Orphelin de bonne heure, Achintre fut élevé à Aix-en-Provence, par son oncle, M. Joseph Achintre, professeur de belles-lettres à l'université d'Aix.

Après un brillant cours d'études, Achintre s'engagea à dix-huit ans dans le 11^{ème} chasseurs à cheval où il parvint au grade de matéchal des logis chef. Son colonel lui conseilla d'aller suivre les cours de l'école de cavalerie de Saumur, d'où il sortit avec le grade de sous-lieutenant, mais son goût pour les lettres lui fit abandonner la carrière militaire.

Il fit de la littérature avec Charles Monselet et s'unit d'une étroite amitié avec Tony Révillon, qui fut plus tard député de Paris. Achintre, pour perdre l'accent du midi, avait aussi suivi les cours du Conservatoire où il obtint un prix de tragédie.

Achintre partit un jour pour les Antilles ; il s'arrêta à Haïti, croyant y passer quelques semaines. Il y séjourna cinq ans. Il y fonda des journaux, publia des livres, s'occupa de politique, fut fait prisonnier, fut condamné à mort. Finalement, il fut nommé par le président Geffrard ambassadeur de la république Haïtienne à Washington.

Il s'embarqua sur un voilier à destination de New-York, mais des tempêtes terribles désamarrèrent son navire, un naufrage le jeta sur les côtes des Bermudes, où il visita la tombe du père de Oscar Dunn.

Les moyens de transport étaient rares à cette époque entre les Bermudes et les Etats-Unis. Aussi, quand après plusieurs mois il arriva enfin à New-York, il apprit que la même révolution qui avait porté Geffrard sur le trône présidentiel, l'en avait chassé depuis son départ. Achintre n'était plus ambassadeur.

Ayant tout perdu, se trouvant proscrit de Port-au-Prince, il eut le bonheur de rencontrer à New-York un de ses amis du Conservatoire, M. Bertrand, voyageant aux Etats-Unis avec une troupe dramatique. Cette troupe devait donner des représentations au Canada Achintre s'engagea pour jouer les PÈRES NOBLES. Il vint à Montréal, y joua et fut applaudi. Le Canada lui plut, il y revint et en fit sa seconde

patrie. Jusqu'à sa mort, à part un court séjour qu'il fit à Paris, pendant l'Exposition universelle de 1878, Achintre demeura toujours à Montréal.

Achintre fut rédacteur en chef du PAYS et de L'OPINION PUBLIQUE, et collabora à presque toute la presse du Canada. Il publia en 1871, ses PORTRAITS ET DOSSIERS PARLEMENTAIRES DU PREMIER PARLEMENT DE QUÉBEC qui obtinrent un grand succès.

Il fit, à ses frais, vers cette époque, un voyage à la Colombie Anglaise en compagnie de Sir Hector Langevin. A son retour, Achintre rédigea ses notes de voyage et écrivit un ouvrage considérable, avec cartes et gravures, sur la Colombie et les territoires du Nord-Ouest, qu'il intitula : DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE. M. Desbarats se chargea de l'impression de cet important travail. Sur le point de paraître, il fut anéanti dans un incendie désastreux qui détruisit, en une nuit, les ateliers et les manuscrits.

Achintre publia ensuite un délicieux petit volume sur l'île Sainte-Hélène, sa flore, sa faune et sa géologie (1876). (1). Il écrivit aussi deux opéras. Il publia aussi à Paris une délicieuse bluette, LA DAME VERTE et plusieurs études remarquables, à la demande du gouvernement du Canada, sur les ressources, les canaux et l'avenir de notre pays. Son bagage littéraire était très considérable. Une main amie ne devrait-elle pas recueillir et éditer son œuvre éparses ?

Achintre rédigea d'une façon magistrale L'OPINION PUBLIQUE, le véritable Journal des familles. Ses articles de fond, ses chroniques, ses causeries familières étaient de véritables modèles de style, de grâce et de bon goût, dans lesquelles il donnait délicatement des conseils aux grands, ou vulgarisait, pour les jeunes, les dernières découvertes scientifiques.

Auguste Achintre décéda à Montréal le 25 juin 1886, après s'être confessé et avoir reçu l'extrême-onction des mains de son compatriote, M. l'abbé Sorin, de la maison de Saint-Sulpice.

D'après M. G.-A. Drolet.

Michel Guignas.---C'est entre 1749 et 1752 que le nom du Père Michel Guignas disparaît des catalogues des missions de la Nouvelle-France. Le RÉPERTOIRE GÉNÉRAL DU CLERGÉ CANADIEN dit qu'il mourut en 1757. Je n'ai pu trouver nulle part l'acte de son

(1) En collaboration avec le docteur Crevier.

décès. Né à Condom, dans le département actuel du Gers, le 22 janvier 1681, il entra au noviciat de Bordeaux le 9 décembre 1702 et, accompagné d'un frère coadjuteur, partit en juin 1716 pour le Canada, où il arriva peu après. En écrivant au Père Général, le 20 octobre 1717, le Père François LeBrun dit : "Le Père Guignas, arrivé l'année dernière, a donné avec succès les exercices à Montréal avant d'aller aux Sauvages". L'état très incomplet des catalogues nous empêche de suivre de près ses mouvements. En 1717, il est marqué à Québec, en 1718 aux Outaouais avec les Pères Chardon et Marest. C'est entre les mains de ce dernier que le 2 février 1718, dans l'église de la mission de Saint-Ignace, à Michillimakinac, qu'il fit sa profession solennelle des quatre vœux. Le 15 août 1720, il fait un baptême comme missionnaire à la Rivière Saint-Joseph, et le 8 octobre le registre de Saint-Joseph (sur la côte sud-est du lac Michigan) porte encore sa signature pour un acte de baptême, où le commandant du poste, le sieur Martin de Montmedy, est indiqué comme parrain. Il enregistre un troisième acte de baptême au même endroit le 7 avril 1721. En 1723, il reparaît à Québec comme professeur d'hydrographie au Collège. Il y était encore en 1725, car il signe comme témoin l'acte des vœux du Père Laure, le 26 juillet. Il passe au Mississipi peu de temps après et en 1727 il est porté au catalogue comme missionnaire chez les Sioux avec le Père de Gonnor et le Frère Haren.

Mais comme les deux catalogues précédents nous manquent, il peut se faire qu'il ait été là déjà depuis quelque temps.

Nous extrayons le passage suivant de la lettre du 12 juillet du Père Petit au Père d'Avaugour qui a rapport au Père Guignas :

"On se défie toujours des sauvages appelés renards (ou Outagamis), quoiqu'ils n'osent plus rien entreprendre depuis que le Père Guignas a détaché de leur parti les nations des Kikapous et des Maskoutins. Vous savez, mon Révérend Père, qu'étant au Canada il eut le courage de pénétrer jusque chez les Sioux, sauvages errants vers la source du Mississipi, à environ huit cents lieues de la Nouvelle-Orléans et à six cents lieues de Québec. Obligé d'abandonner cette mission naissante par le mauvais succès qu'avait eu l'entreprise contre les Renards, il descendit le fleuve pour se rendre aux Illinois. Le 15 août 1728, il fut arrêté à mi-chemin par les Kikapous et les Maskoutins. Pendant cinq mois qu'il fut captif chez ces Sauvages, il eut beaucoup à souffrir et tout à craindre. Il vit le moment où il allait

être brûlé vif, et il se préparait à finir sa vie dans cet horrible tourment, lorsqu'il fut adopté par un vieillard dont la famille lui sauva la vie et lui procura la liberté. Nos missionnaires qui chez les Illinois ne furent pas plus tôt instruits de sa triste situation qu'ils lui procurèrent tous les adoucissements qu'ils purent. Tout ce qu'il reçut il l'employa à gagner les Sauvages : il y réussit jusqu'à les amener même à le conduire chez les Illinois et à y venir faire la paix avec les Français et les Sauvages de ce quartier. Sept à huit mois après la conclusion de cette paix, les Maskoutins et les Kikapous revinrent encore chez les Illinois et emmenèrent le Père Guignas pour passer l'hiver avec eux, d'où, selon les apparences, il retourna au Canada. Ces fatigants voyages l'ont extrêmement vieilli, mais son zèle plein de feu et d'activité semble lui donner de nouvelles forces."

A ce compte, le Père Guignas ne serait pas retourné à sa mission avant le printemps de 1730. M. Gilmary Shea, s'appuyant sur des documents qu'il cite, raconte ainsi le même fait :

"Le 17 mai 1727, les Français sous Laperrière commencèrent la construction du Fort Beauharnois, sur le lac Pepin, le premier poste établi au Minnesota. Le gouvernement fit une allocation pour le soutien de deux Jésuites missionnaires, et le Père Louis-Ignace Guignas (la signature autographe était Michaël Guignas), qui accompagna l'expédition, fonda la mission de Saint-Michel Archange parmi les Sioux. Après le Père Marest, ce fut le premier missionnaire qui essaya de gagner des âmes à Jésus-Christ parmi les Dakotas. Le Père Guignas après avoir commencé ses travaux de missionnaire voulut, en 1728, se rendre au pays des Illinois ; mais en descendant le Mississipi il fut fait prisonnier par les Mascoutens et les Kikapous, deux tribus alliées des Renards. Il demeura captif parmi eux pendant cinq mois, et il y eut un moment où il fut condamné à mourir par les tourments du feu. Il fut sauvé cependant par un vieux sauvage qui l'adopta. Ses maîtres le conduisirent enfin aux Illinois, où ils le laissèrent sans parole jusqu'en novembre 1729 quand ils le ramenèrent à leur village. Rendu à la liberté il paraîtrait qu'il retourna à sa mission de Dakota, où il était encore missionnaire en 1736." (Guignas in *EARLY VOYAGES UP AND DOWN THE MISSISSIPI*, Albany, 1861, pp. 167-175 ; *NEW-YORK COLONIAL DOCUMENTS*, vol. IX, p. 1016, 1017, 1051).

En 1738, le 3 février, le Père Guignas reçut les premiers vœux du Père du Jaunay à Saint-Ignace de Michillimakinac, et, l'année sui-

vante, le LIBER MISCELLANEORUM, ou registre des postes du Roi dans la région du Saguenay, fait foi de sa présence dans ces parages. Il y enregistre un baptême fait en 1738, à la Malbaie, par le Père de Saint-Pé, et supplée aux cérémonies de quelques autres faits par M. de Groseillers, et ce, soit à Tadoussac, soit à la Malbaie, ou aux Ilets Jérémie. A la date du 5 juillet 1739, nous trouvons l'entrée suivante :

“Ritè adhibitis cerimoniis bap̄t̄isatus est à Reverende Patre Guignas, post obitum Rev. P. Laure, ejus missiones obiter iustrante, Raphaël, etc.”

Le Père Guignas n'y hiverna pas et son dernier acte est du 11 juillet.

L'année suivante, 1740, nous le retrouvons à Québec où, le 2 juin, il signe l'acte des vœux du scholastique Yves le Saux. Dans le catalogue annuel EXEUNTE ANNO 1749, nous le trouvons au collège de Québec, préfet d'église et des classes, directeur de la congrégation des hommes et hautes études et confesseur dans l'église. Après quoi, nous le perdons complètement de vue. S'il n'est pas mort en 1750 ou 1751, comme il ne paraît plus dans le catalogue de la province de France, il faudrait conclure, ce qui n'est guère probable, attendu qu'il aurait eu alors 70 ans, qu'il serait retourné dans sa province.

Le Père Guignas était gascon : nature ardente et joviale, esprit vif et ouvert, cœur généreux et compatissant dans un corps robuste : autant de qualités qui le rendaient très propre aux pénibles travaux des missions ; ses courses furent continuelles, souvent lointaines et toujours fructueuses, car il sut gagner à la foi un grand nombre de sauvages. Il avait de trop précieuses qualités pour n'avoir pas aussi quelques petits défauts. Le Père Richer, missionnaire à Lorette en 1744, voulant prémunir un missionnaire nouvellement arrivé contre certains travers qui peuvent quelquefois nuire au plein succès des missions, ne se gêne pas pour signaler ceux du Père Guignas et de quelques autres. Le bon vieux Père Richer ne se doutait pas, sans doute, que son disciple, par un autre travers, prenait note de tout, et allait nous transmettre ses remarques un peu faites sans réflexion. Donc le Père Guignas, au dire du Père Richer, ne savait pas toujours maîtriser sa vive et bouillante nature : ainsi, on le vit un jour disperser dans la cour des bûches ardentes ; une autre fois, en dépit de la tempête, il voulut s'embarquer dans un fort mauvais temps ; son exclamation favorite était : “cela est admirable”.

Dans des moments de mécontentement trop naturel à la vue de l'inconstance et de la fourberie des races indigènes qu'il voulait gagner à Jésus-Christ, il fit entendre plus d'une fois cette autre exclamation : "Sauvages, pauvre engeance, pauvre engeance !"

Il prêle à rire aux Sauvages par des signes de piété exagéré : par exemple, en se frappant rudement la poitrine à l'AGNUS DEI, en montrant le blanc des yeux dans ces moments solennels ; ceci était arrivé à Lorette même, au moment où il bénissait une croix. Pour mitiger la tempérance et laisser entendre que l'eau de vie, après tout, avait du bon, il la nommait plaisamment L'HUMEUR RADICALE, etc, etc.

A. E. JONES, S. J.

Gavazzi

Dans le volume VII du *Bulletin des Recherches Historiques*, p. 96, il a été demandé ce qu'était devenu Gavazzi après son passage à Montréal, en 1853 ?

On a répondu à cette question (p. 125, même volume) par la citation de la page de l'Histoire de Montréal où M. Leblond de Brumath résume le récit de la tragédie dont la présence de l'apostat fut la cause sans cependant fournir l'information désirée.

Il n'est donc pas hors de propos de reproduire les renseignements suivants puisés dans le *Nouveau Larousse* et dans la *Nelson Encyclopædia* :

Alessandro Gavazzi naquit à Bologne en 1809 et il est mort à Rome en 1899. Entré dans l'ordre des Barnabites il devint rapidement un théologien distingué. Très éloquent et patriote à sa manière, il prit une part active il prit une part active aux tentatives d'insurrection qui bouleversèrent l'Italie au milieu du 19e siècle. Après la restauration de Rome à la papauté, il se réfugia en Angleterre et de là commença une campagne contre le pape et l'église Romaine.

Gavazzi rêvait de régénérer le catholicisme

C'est au cours de cette campagne qu'il passa à Québec, et aux Etats-Unis.

La même année (1853). MM. Campanella et Nicolini publiaient le texte des conférences faites par Gavazzi à New-York, précédé d'une copieuse biographie de l'ex-prêtre que celui-ci avait révisée au préalable.

Gavazzi visita de nouveau les Etats-Unis en 1873 et en 1881, mais il ne paraît pas être revenu dans notre province.

E. Z. M.

LES OUVRAGES CANADIENS RECENTS

Edouard Montpetit, *LES SURVIVANCES FRANÇAISES AU CANADA*.

Cette brochure contient deux allocutions, l'une de M. Louis Madelin et l'autre de M. Etienne Lamy, et deux conférences de M. Edouard Montpetit données à Paris en 1913.

Les allocutions de MM. Madelin et Lamy sont marquées au coin de la délicatesse et de l'esprit français.

Dans la première des deux conférences que contient cette brochure, M. Montpetit a résumé les luttes soutenues par nos anciens depuis la conquête anglaise jusqu'à la Confédération et l'époque contemporaine. Dans la seconde, M. Montpetit présente un tableau rapide de nos ressources économiques.

"La lecture de ces deux conférences, dit Edmond Léo, laisse l'impression qu'on vient d'entendre un Canadien-français qui a contracté les meilleures habitudes de l'esprit français".

ANNUAIRE DE L'HÔTEL-DIEU DU PRÉCIEUX-SANG : 1913. Québec—1914.

Les lignes suivantes extraites de cet Annuaire disent l'œuvre accomplie par l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec :

"Les seuls bâtiments destinés aux malades forment un rectangle avec ailes dont chacun des trois étages, comme le rez-de-chaussée, mesure 700 pieds de longueur sur une largeur variant de 45 à 50 pieds. On y compte 231 lits, dont 63 pour les hommes et 100 pour les femmes dans les salles communes—23 dans les chambres des hommes payants, 27 dans les chambres des femmes payantes, et 18 au Département des Enfants.

"On admet à l'hôpital tous les malades que les médecins jugent susceptibles de traitement, à quelque nationalité, quelque religion qu'ils appartiennent."

C'est le 12 août 1638 qu'on jeta à Québec les fondements du premier hôpital bâti au Canada. Il n'y a dans toute la Grande-Bretagne que l'Hôpital Saint-Barthélemi et celui de Saint-Thomas, à Londres, et les deux petits hôpitaux de Chatham et de Bath, de plus anciens que l'Hôtel-Dieu de Québec.

Arthur-G. Doughy and Duncan-A. McArthur, *DOCUMENTS RE-*

LATING TO THE CONSTITUTIONAL HISTORY OF CANADA, 1791-1818. Ottawa, printed by C.-H. Parmelee, printer to the King's Most Excellent Majesty--1914.

Ce volume est la suite du volume de documents politiques publié par MM. Doughty et Short en 1907. Les auteurs du volume de 1914 ont suivi la même classification que les auteurs du volume de 1907 avaient adoptée.

On trouve dans l'ouvrage de MM. Doughty et McArthur de nombreux documents—dont un bon nombre inédits—sur la période de notre histoire politique qui s'étend de 1791 à 1818.

Ce volume, comme son aîné, rendra de réels services à ceux qui veulent étudier notre histoire politique dans les documents officiels mêmes.

Espérons qu'un troisième volume suivra bientôt.

E.-Z. Massicotte, LES COLONS DE MONTRÉAL DE 1642 à 1667. Ottawa—1914.

M. Massicotte a eu la patience de dresser, année par année, la liste des personnes qui ont habité Villemarie durant son premier quart de siècle d'existence. Ce travail comprend plus de 1500 noms.

Cette nomenclature faite avec le souci d'exactitude et de sûreté que M. Massicotte a mis à toutes ses études précédentes rendra des services inappréciables à ceux qui étudieront l'histoire des premiers colons de Montréal.

Clyde Leavitt, PROTECTION DES FORETS AU CANADA. Publié par la Commission de la Conservation, Ottawa, Toronto, The Bryant Press—1913.

L'exploitation intensive de nos forêts et les ravages des incendies ont éveillé l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la préservation de nos ressources naturelles. C'est dire l'utilité du travail soigné que nous offre M. Leavitt.

Prince de Beauveau-Craon, LA SURVIVANCE FRANÇAISE AU CANADA—1914.

Le prince de Beauveau a passé rapidement au Canada, mais il a vu suffisamment pour parler avec justice de notre pays.

Ce qui l'a le plus frappé ici c'est l'influence prépondérante du clergé catholique pour la conservation de l'autonomie nationale : Cette Eglise, dit-il, qui a conservé à trois millions de Canadiens le caractère français, est une puissante machine à mouler l'âme nationale.

Je comparerai sa force spirituelle à la force motrice d'éprouvée par le courant rapide d'un grand fleuve. La fidélité envers l'Etat, l'endurance au travail, des mœurs pures, une forte augmentation annuelle de la natalité, voilà ce qui caractérise les populations françaises d'Amérique soumises à l'influence de leur clergé."

L'abbé Auguste Gosselin, L'ÉGLISE DU CANADA DEPUIS MONSEIGNEUR DE LAVAL JUSQU'À LA CONQUÊTE. Troisième partie : Mgr de Pontbriand, Québec, Typ. Laflamme & Proulx—1914.

M. l'abbé Gosselin offre aujourd'hui au public l'histoire de l'église du Canada sous l'épiscopat de Mgr de Pontbriand, lequel finit juste à la conquête. Avec ce volume, et les deux volumes précédents, se trouve complété l'objet que l'auteur avait en vue en donnant à son ouvrage le titre général : L'ÉGLISE DU CANADA DEPUIS MGR DE LAVAL JUSQU'À LA CONQUÊTE.

Ces trois volumes, d'ailleurs, ont chacun leur objet distinct, et peuvent se vendre ou se donner séparément : le premier, c'est l'épiscopat de Mgr de Saint-Vallier ; le deuxième, celui de ses trois successeurs, les évêques Mornay, Dosquet et de Lauberivière, le troisième, l'épiscopat de Mgr de Pontbriand.

Si nous ajoutons à ces trois volumes les deux volumes de la VIE DE MGR DE LAVAL qui les ont précédés, et puis cet autre qui regarde les commencements de l'Église canadienne et qui a pour titre LA MISSION DU CANADA AVANT MGR DE LAVAL, nous aurons six volumes qui tout en ayant chacun son objet distinct, forment un tout complet, une œuvre d'ensemble, que M. l'abbé Gosselin pourrait intituler L'ÉGLISE DU CANADA SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS (1615 à 1760).

Son Éminence le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, a envoyé la lettre suivante à l'auteur, au nom de Sa Sainteté Pie X :

"Le Saint-Père, Pie X, a agréé avec bienveillance l'hommage que vous avez eu la filiale pensée de Lui faire de la IIe Partie de votre ouvrage intitulé : "L'Église du Canada depuis Mgr de Laval jusqu'à la Conquête."

"Ce nouveau livre sur l'intéressante histoire de l'Église du Canada, répond, ainsi que les précédents, au noble but que vous vous êtes proposé, de mettre en lumière les glorieuses traditions de foi et de piété de la Nouvelle-France, de retracer la vie de ses illustres Evêques,

de manifester leur zèle et leur sollicitude pour le bien des âmes, pour la prospérité et la grandeur de leur pays.

“L’auguste Pontife vous félicite de cette nouvelle publication, et, en vous encourageant à poursuivre le travail entrepris, il vous accorde de cœur le bienfait de la Bénédiction Apostolique.

“Avec mes félicitations personnelles, et avec mes remerciements pour l’exemplaire que vous m’avez gracieusement offert, veuillez agréer, Monsieur l’abbé, l’assurance de mes meilleurs sentiments en Notre-Seigneur.”

“Votre livre, disait à un auteur un célèbre religieux, appartient à la publicité des choses faites pour Dieu.” Le livre de M. l’abbé Gosselin mérite ce simple mais bel éloge.

L’abbé F. X. ROSS, LOUIS VEUILLOT ET L’OEUVRE DE LA PRESSE CATHOLIQUE, conférence donnée au Séminaire de Rimouski, le 21 décembre 1913. Rimouski—1914.

Cette brochure est dédiée aux Jeunes. Elle est particulièrement destinée à leur être utile, en leur résumant la vie de celui qui fut, en même temps qu’un grand écrivain, un grand chrétien et une âme d’apôtre dévouée au service de l’Église et de la vérité.

M. l’abbé Ross a condensé, en ces cent et quelques pages, l’essentiel de ce qu’il faut savoir sur le plus grand des journalistes de notre temps.

Alphonse-J. CHARRON, LA LANGUE FRANÇAISE ET LES PETITS CANADIENS-FRANÇAIS DE L’ONTARIO, conférence donnée à Québec le 4 février 1914. Québec, l’Action Sociale catholique—1914.

L’auteur prend comme épigraphe de son travail les paroles de saint Paul : “Dieu se sert de la faiblesse pour confondre la force.” Ces paroles sacrées disent assez le contenu de cette belle conférence. Les petits enfants d’Ontario donnent un bel exemple de cranerie française et de vaillante tenacité. M. Charron raconte avec joie et émotion ce que les orangistes appellent “les coups de tête stupides de la folie française”, mais ce que nous appellerons des actes de bravoure ingénue et réfléchie tout ensemble, propres à faire rongir les lâcheurs et tous ceux de notre race qui laissent faire et plient le cou au lieu de résister vaillamment aux ennemis de notre langue.

Gustave Zidler, LE CANTIQUE DU DOUX PARLER. Paris—1914.

Nous n’avons pas, en France, d’ami plus dévoué que le poète Zidler. Nulle part ailleurs, aussi, on trouve un chantre aussi enthousiaste de notre histoire et de notre peuple.

Le CANTIQUE DU DOUX PARLER nous est exclusivement consacré. Il n'est pas une des cent-quinze pièces de ce recueil qui ne rende admirablement le son de la poésie la plus vibrante, soit que Zidler chante les prouesses du vieux parler (première partie), soit qu'il célèbre la gloire des Deux Frances (de Cartier à Montcalm), et nos victoires d'Amérique depuis 1760 (seconde et troisième parties).

Le comité du premier Congrès de la langue française a été vraiment bien inspiré en adoptant comme "prix du Parler Français" le recueil de vers du poète Zidler. Ce beau "Cantique" mérite d'être répandu dans nos collèges et nos écoles primaires. Le CANTIQUE DU DOUX PARLER c'est l'épopée canadienne dite par un artiste au cœur catholique et français.

A.-N. Montpetit, QUAND LES GRENOUILLES AURONT DES QUEUS. Montréal, Imprimerie Bilaudeau, 71-73, rue des Commissaires—1914.

Cette brochure forme partie d'une nouvelle BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE éditée par l'Imprimerie Bilaudeau. La BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE est une entreprise de vulgarisation. Outre le récit de M. Montpetit, le premier volume de la BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE renferme des poésies et nouvelles.

Le Comte d'Agrain

En 1721, le comte d'Agrain s'engageait à livrer à l'Île Royale, pendant quatre ans, des bois de construction. Il fut assassiné le 23 janvier 1722 par deux de ses ouvriers. Les bois qu'il avait reçu des tailles au Puy en Velay, n'ayant pas les dimensions convenues furent pris à réduction. Le comte avait aussi fait des coupes sur la rivière Badeck. Le règlement de la succession et des sommes qu'il avait emprunté pour son entreprise s'étendit jusqu'en 1726. Le comte avait été nommé Major de l'Île Royale en 1722 avant qu'on connut en France sa fin tragique.

Le château d'Agrain, berceau d'une ancienne famille de ce nom, éteinte de nos jours dans la ligne masculine, est situé près d'Alleyras dans le Velay, à deux myriamètres du Puy, sur les frontières du Gévaudan et du Vivarais. La souche s'est partagée dès le XI^e siècle; une branche, lors de la première croisade, alla se fixer en Palestine, l'autre resta au Vivarais. C'est de celle-ci qu'est sorti le major de l'Île Royale.

ARMES : D'azur, au chef d'or.

RÉGIS ROY

RÉPONSES

L'ÉMEUTE DE 1832. (XII, IX, p 288) — Il y a déjà huit ans je posais la question suivante aux lecteurs du BULLETIN :

“Je lis, dans la HURONNE d'Emilie Chevalier, le passage suivant : “Les élections de 1832 donnèrent lieu (à Montréal), à des troubles et la position se dessina plus nettement. Dans ces troubles quelques hommes furent tués par la soldatesque entre autres les nommés Billette, Chauvin, Languedoc, Marcoux et Nadeau. Ce dernier, accroché par la mâchoire à un clou fiché dans l'aile d'un moulin à vent, mit trois jours à mourir.”

Ce fait est-il authentique ou est-ce une invention de romancier ?”

Après huit années d'attente je crois avoir trouvé la réponse à ma propre question et comme elle peut intéresser quelques lecteurs, je crois devoir la publier.

M. Chevalier n'a pas toujours été des plus “particuliers” sur la façon d'employer les notes qu'il avait amassées durant son séjour parmi nous. D'ailleurs c'était essentiellement un romancier et, comme tel, il a largement usé de la licence que prennent avec l'histoire les auteurs de fictions.

Donc, M. Chevalier, pour donner du piquant à son plat, a cru bon d'épicer sa sauce et dans ce but il a rassemblé, en un seul événement, trois faits qui se passent à des dates bien différentes et à des endroits fort éloignés les uns des autres.

Le 21 mai 1832, lors de l'émeute politique qui se produisit à Montréal, trois Canadiens-Français furent tués : Billet, Chauvin et Languedeau, c'est tout (1) et même trop, si l'on songe que les victimes n'étaient que des pauvres spectateurs inoffensifs.

Voyons où notre auteur a pris les deux autres noms.

Louis Marcoux est un patriote qui fut tué à Sorel, en 1834, au cours d'une élection.

Le 10 novembre, après une discussion, un nommé Isaac Jones fracassa le crâne du malheureux Marcoux d'un coup de pistolet. (Voir Garneau, HIST. DU CANADA, I, 314 ; Dallaire, HIST. DE ST-DENIS, 365, 367).

(1) Les registres de l'état civil et le rapport de l'enquête sont positifs à cet égard.

L'affaire Nadeau remonte beaucoup plus haut.

Après la défaite de Ste-Foye, en 1760, pour se venger des habitants de la côte sud, le général Murray fit prendre le capitaine Nadeau, à St-Michel, près de sa demeure. Prit de remords, par la suite, Murray fit instruire, à ses frais, le fils unique de Nadeau.

(Voir Ferland, HIST. DU CAN., II, 599, et Roy, Hist. de la Seig. de Lauzon, III, 7.)

Évidemment, on ne saurait se servir de l'anachronisme avec plus de liberté !

E. Z. MASSICOTTE.

LE FIEF DU SAULT AU MATELOT. (XX, II, pp. 60 et 123). ~La note publiée par le BULLETIN sur le fief noble qui fut accordé à Louis Hébert contient une inexactitude qu'il est important de relever. Guillaume Couillard vendit sa part de fief à Mgr de Laval mais elle eut pour cohéritiers d'abord Guillaume Hubou, son beau-père, et Guillaume Hébert, son frère, et plus tard Guillaume Fournier, époux de Marie-Françoise Hébert.

Le partage de ce fief fut exécuté le 15 septembre 1884. Les lecteurs du BULLETIN liront sans doute avec intérêt cette pièce inédite, dans laquelle Louis Hébert est qualifié du titre de Maître apothicaire et bourgeois de Paris. D'après ces documents, dès 1634, se trouvaient sur le fief du Sault au Matelot deux maisons dont l'une de trois logements, un moulin, une brasserie, une fontaine, et divers sentiers pour la commodité des premiers colons de Québec. Le fief du Sault au Matelot s'étendait jusqu'à la basse ville.

Le fief Lespinay, situé sur la Rivière Saint-Charles fut aussi divisé en deux parts égales. Guillaume Couillard y érigea un moulin. Louis Hébert, d'après M. l'abbé Faillon, fit quelques défrichements sur ce domaine du temps des Pères Récollets.

Partage du fief Sault-au-Matelot entre Guillaume Couillard, Guillemette Hébert sa femme, Guillaume Hubert et Marie Rollet, sa femme, et Guillaume Hébert, tous héritiers de Louis Hébert. Ce jourd'hui quinzième jour de septembre 1634 est comparu au Greffe de la Jurisdiction establi à Québec par les Srs de Champlain ensuite du commandement et volonté de sa majesté que de Monseigneur le Cardinal Duc de Richelieu, Guillaume Hubou et Marie Rollet sa femme cy devant veuve de feu Louis Hébert Mtre apothicaire et bourgeois de Paris, Et Guillaume Couillard, Huillemette Hébert sa femme. Guillaume Hébert fils et fille du dit Louis Hébert et Marie Rollet, lesquels

de leurs bon grez et franche volontz et aussy your éviter et pour toujours procès et différends qui pourroient naistre à l'avenir soit durant leur vie ou après leur mort entre leurs enfants ou héritiers disant qu'ils auroient acquis et défrichés quelque peu de terre depuis celle qui se pouvoient estre du vivant du dit feu Louis Hébert et Marie Rollet sa femme Lesquels suivant le contrat de mariage qu'ils ont donné au dit Guillaume Couillard et Guillemette Hébert leur fille la moytié de tous leurs biens et outre les dites parties consentant qu'il aye l'autre moytié aux terres maison et bestiaux depuis défriché bastie et augmentatif du dit bétail s'il y en a, et chacun d'eux désirant se déparer et faire partage des dites terres maisons et bestiaux pour chacun en jouir à sa volonté de ce qui lui pourra échoir en partage pour venir à l'effet et exécution de ce que dessus auraient les sus nommez convenu de deux personnes ce connaissant pour faire les dits partages en leur conscience avec le plus d'égalité que faire se pourra, et les sus nommez sont Henry Pinguet Marchand à Fournay, M. Piraube et Nicolas Pivert fermier Lesquels se sont ce Jourd'Huy transportées sur les dites terres maisons et héritages ont visités mesurés et arpenté et toisé les dites maison et terre moytié par moytié, savoir, la moytié du total pour le dict Guillaume Couillard et sa femme et l'autre moytié sur les dits Hubou sa femme et Guillaume Hébert après avoir exactement eu alloué et tout partagé ou apposé leurs bornes comme il s'en suit savoir

Six arpents un quart de terres qui traverse le dit héritage allant du jardin du dit Hubou vers le Sault-au-Matelot ainsy qu'il se voit pas les dites bornes et l'autre bout l'héritage est vers le septentrion ou descente à aller à la pointe aux lièvres et en la ditte pièce est une fontaine qui sera commune entre eux avec dix-huit pieds de terres autour est le petit sentier ou chemin qui va à la descente trois pieds de large pour aller à la pointe aux Lièvres. Celuy qui ira à la fontaine six pieds sera communs aux dits sus-nommés, et l'autre moytié d'héritage suivant les dites bornes cy dessus tirant au midi du costé du fort Saint-Louys contient cinq arpents trois quart appartenant au dit Hubou sa femme et Guillaume Hébert, savoir la moytié d'ycelle moytié au dit Guillaume Hubou sa femme et l'autre à Guillaume Hébert,

“accordant aussy les dits Guillaume Hubou sa femme et Guillaume Hébert que le sentier qui a toujours esté sur la côte du Sault-au-Matelot à l'Habitation sera commun pour tous comme autres choses sus nommées et accordé entre les parties.

“de plus pour ce qui est des logements sont convenu entre eux que le logis ou se tient le dit Couillard avec ses appartements et celui du moulin avec huit perches de long deux de large la perche contenant trois toises mesure de Paris et cent perches par arpent appartenant le tout au dit Couillard, de plus le dit Couillard cède dix pieds de large pour faire un chemin et donner passage le long de son jardin pour aller dans les bois du dit Hubou et Guillaume Hébert et leurs hoirs le tout joignant le logement du dit Couillard et un autre logis où est une cave devant la brasserie et sept pieds au bout d'ice-luy logis et la longueur d'icelle au derrière un morceau suivant les bornes pour y bâtir si bon luy semble le tout cy dessus luy appartiendra pour la moitié de la maison ou se trouvent les dits Hubou sa femme et Guillaume Hébert avec appartenances cour et jardin outre trois corps de logis en luy, y a une cheminée, les deux autres consistant en une stable et une grange, un bout attenant la maison du dit moulin laquelle muraille ou cloison sera commune entre les dits sus nommez et entre ce

“est un morceau de terre derrière les dits trois corps de logis lequel peut tenir quelques toises en tous sens qui font quatre toises selon les bornes apposé et l'autre bout confronte la brasserie. Laquelle brasserie avec une perche et demie de large sur l'arrière qui aboutie sur le sentier qui va à la fontaine avec le devant d'icelle brasserie demeurera en commun avec la chaudière à faire de la bière et ce qui sera de ses appartenances y celle sera en commun pour s'en accomoder chacun suivant ; la nécessité qu'il en aurait à faire et la cour des logements dessous sera aussi en commun, et pour les bestiaux ils promettent les uns envers les autres les partager à la première requeste ou demande de l'un d'eux s'accomoder et partager à l'amyable et de tout ce que dessus ils ont promis et juré de garder inviolablement par obligation réciproque de tous et chacuns leurs biens se soumettant à cet effet à toutes juridiction royales publique au dit lieu de Québec en présence des tesmoins sus-nomméz les Srs de Champlain commandant au fort et habitation de Québec en toute l'estendue du fleuve St-Laurent les Srs de Châteaufort Malepart Giffard Olivier le pardif premier commis Pinguet et Pindot tesmoins qui ont signé en la minute originale des présentes et les dits Couillard Hubou ont fait leur marque accoutumé et plus bas est escrits

“Collationné sur l'original par moy secrétaire et Greffier en la jurisdiction de Québec.

(Signé) DU CHESNE AVEC PARAPHE”

Azaire Couillard Després, ptre.

QUESTIONS

Dans son récent ouvrage *L'ÉGLISE DU CANADA DEPUIS MGR DE LAVAL JUSQU'À LA CONQUÊTE*, M. l'abbé Auguste Gosselin signale le fait peu connu d'une compagnie de 56 Irlandais qui aurait été formée à Québec par M. de Vaudreuil. Celui-ci les employa aux fortifications de la ville pendant quelque temps puis les fit passer en France où ils furent incorporés dans les régiments irlandais entretenus au service du Roi. Ces Irlandais avaient été faits prisonniers dans la Nouvelle-Angleterre.

Où trouverais-je les noms de ces Irlandais et des renseignements sur leur séjour à Québec ?

CORK.

—Arthur de Bussièrès qui fit partie de l'École littéraire de Montréal était-il français ? Ses ouvrages ont-elles été publiées en volume ?

CHERCHEUR.

—Il me semble avoir lu quelque part que la seigneurie de Beauharnois avait porté un autre nom. Est-ce que je fais erreur ?

JOB.

—Quel est ce personnage canadien qu'on nomme M. de Charlesville ?

TRIFLUVIEN.

—Quand et où est mort Robert Christie, l'historien canadien ? N'avait-il pas épousé une canadienne-française ?

XXX.

—L'histoire de la paroisse de l'Épiphanie n'a-t-elle pas été publiée ?

E. H.

—Y a-t-il eu des chantiers pour la construction des vaisseaux ailleurs qu'à Québec sous le régime français ?

MARIN